

L'histoire des mares est liée à celle de l'Homme. La plupart d'entre-elles a en effet été creusée et entretenue afin de répondre à des besoins en eau liés à divers usages domestiques, à l'élevage...

Au fil du temps et avec l'apparition de nouvelles techniques qui offrent un approvisionnement en eau de meilleure qualité, l'utilité des mares est devenue moins perceptible. Délaissées, beaucoup ont alors disparu, soit naturellement, du fait d'un manque d'entretien, soit par comblement volontaire.

- La mare, milieu aquatique multifonctionnel :**
- rôle hydraulique
 - refuge de la biodiversité
 - patrimoine culturel et naturel
 - outil pédagogique

Pourtant, même si les mares aujourd'hui ne répondent plus directement aux besoins en eau domestique, elles continuent à rendre une quantité d'autres services : collecte des eaux de pluie et gestion des inondations, enrichissement du paysage, refuge pour une faune et une flore très riche dont plusieurs espèces menacées, lieu privilégié d'observation et d'apprentissage pour les petits et les grands...

90%
des mares ont
disparu en moins
d'un siècle...

Pourquoi entretenir les mares ?



1 : État initial



2 : Accumulation de vase



3 : Comblement progressif



4 : Disparition du milieu aquatique

La majorité des mares sont d'origines anthropiques*. Sans entretien, elles sont vouées à disparaître.

Un apport de sédiments par les ruissellements et la matière végétale morte vont enrichir le milieu et favoriser la formation de vase (1). En s'accumulant (2), elle réduit la hauteur d'eau et permet aux végétaux terrestres de coloniser vers le centre de la mare, entraînant la disparition de la végétation aquatique (3). Le milieu change et laisse place aux arbres et arbustes (4).

Sans entretien, une mare se comble en quelques dizaines d'années.

Ce phénomène naturel peut être retardé, en adoptant quelques règles simples d'entretien régulier.

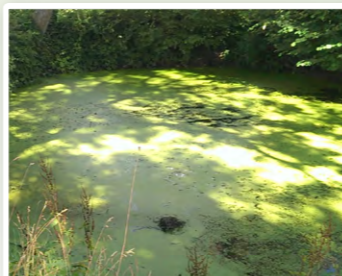
Les bons gestes pour entretenir

CONTRÔLER LA VÉGÉTATION

• Envahissement par les lentilles d'eau et les algues

La forte présence de Lentilles d'eau et d'algues témoigne d'une eau trop riche en éléments nutritifs (azote, phosphore...). Conséquence, elles diminuent l'ensoleillement de l'eau et provoquent la disparition d'espèces faunistiques sensibles.

➔ Dans cette situation, il est préférable de retirer une bonne partie de ces végétaux : la surface occupée par les Lentilles d'eau doit représenter au maximum 30% de la surface globale de la mare.



Envahissement d'une mare par des lentilles d'eau

• Gestion des plantes de rives

Les plantes de rives comprennent en majorité des roseaux, des massettes, des iris, des joncs, des carex... Elles sont particulièrement utiles car elles épurent l'eau et elles sont utilisées par la faune comme les libellules ou les grenouilles pour y accrocher leurs œufs. Néanmoins, il est possible que certaines d'entre elles (principalement les roseaux et les massettes) colonisent toute la mare.

➔ Dans ce cas, il est préférable de déraciner les trois quarts de ces plantes à l'aide d'un râteau.

• Gestion des arbres

Votre mare peut être bordée par des arbres ou arbustes. Ils présentent un intérêt (cachet paysager, ombre pour le plan d'eau, augmentation des potentialités d'accueil pour la faune...), mais en excès, ils peuvent avoir des conséquences néfastes (processus de comblement, végétation herbacée qui disparaît par manque de lumière, assèchement de la mare).

Également, si la couche d'argile qui imperméabilise votre mare n'est pas suffisamment profonde, le développement des racines risque de la percer et de provoquer ainsi une baisse importante du niveau d'eau.

➔ Il est donc important de trouver le bon compromis :

- Un maximum de 1/3 du périmètre de la mare planté
- Une implantation d'arbres à 6 m minimum de la mare
- Pas de plantation d'arbres dans la mare.



L'entretien des arbres et arbustes produit des résidus de coupe. Ces derniers peuvent être utilisés pour augmenter le potentiel d'accueil de votre mare. Il suffit de laisser à une dizaine de mètres de votre mare quelques petits fagots de bois qui seront un bon refuge pour des petits mammifères, des amphibiens ou des reptiles.

Travaux	Période d'intervention (mois)	Fréquence
Gestion des lentilles d'eau (écrémage*)	Régulièrement, toute l'année	Tous les ans
Gestion des algues (râtelage*)	Régulièrement	Tous les ans
Gestion des plantes de rives : - Fauscardage* - Etirage* (massettes et roseaux)	- Octobre à novembre - Mai à juin	- Tous les ans - Tous les 1 à 3 ans selon la colonisation
Gestion des arbres et arbustes	Fin août à novembre	Tous les 5 à 10 ans pour une mare forestière et tous les 10 à 20 ans pour une mare prairiale
Curage	Septembre à novembre	Tous les 8 à 15 ans selon l'envasement



Des espèces à bannir !

Il est tentant d'introduire des animaux d'élevage, domestiques ou exotiques, tels que poissons, canards ou tortues... Mais l'introduction de ces animaux est susceptible de causer des dégâts parmi les espèces européennes et locales de votre mare.



CURER

Le curage a pour but de rajeunir le milieu afin qu'il retrouve sa fonctionnalité hydrobiologique. Le curage est nécessaire lorsque le niveau de vase est trop important mais aussi quand la végétation comble la mare. Il peut être réalisé manuellement ou à l'aide d'une pelle mécanique.

➔ Dans ce cas, il est important de respecter la profondeur originelle de la mare. Un curage trop profond peut détériorer la couche imperméable de la mare.



Lors du curage, le changement de couleur de la terre extraite est un signe de changement de sol. Dans ce cas, ne curez pas plus profond, vous avez atteint la couche imperméable de votre mare !



Haies et bandes enherbées disposées en amont des mares permettent de limiter des apports en limons, et donc d'éviter le comblement et les fréquences de curage.

QUE FAIRE DES DÉCHETS DE FAUCHE ET DE CURAGE ?

On évitera de les épandre sur les berges. En se dégradant, elles favorisent le développement de plantes nitrophiles (tels que les chardons et les orties).



Pour faciliter et optimiser le ramassage des produits de coupe, privilégiez lors du débroussaillage, l'utilisation d'un couteau à taillis plutôt qu'une tête à fil pour ne pas déchiqueter les végétaux.



Les résidus fauche d'espèces invasives doivent être exportés et brûlés.

Espèces recommandées

Plantes de berge



Laïche des marais
(*Carex acutiformis*)



Menthe aquatique
(*Mentha aquatica*)



Iris faux-acore
(*Iris pseudacurus*)

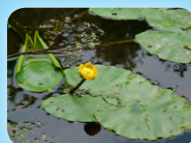


Roseau commun
(*Phragmites australis*)

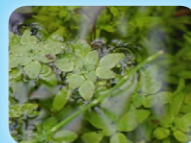
Plantes strictement aquatiques



Myriophylle en épis
(*Myriophyllum spicatum*)



Nénuphar jaune
(*Nuphar lutea*)



Callitriche à angles obtus
(*Callitriche obtusangula*)

Espèces invasives

Les plantes sont dites invasives lorsque, par leur prolifération, elles dégradent les milieux naturels qu'elles colonisent (cette prolifération est néfaste aux espèces locales et entraîne leur disparition). Les espèces invasives les plus problématiques sont :

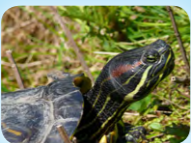
Faune



Ragondin
(*Myocastor coypus*)



Rat musqué
(*Ondatra zibeticus*)



Tortue de Floride
Trachemys scripta elegans

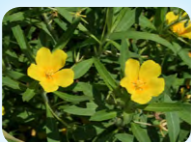
Flore



Hydrocotyle fausse renouée
(*Hydrocotyle ranunculoides*)



Myriophylle du Brésil
(*Myriophyllum aquaticum*)



Les Jussies (Jussie à grandes fleurs et jussie-péploïde)
(*Ludwigia grandiflora*)



La Renouée du Japon
(*Fallopia japonica*)

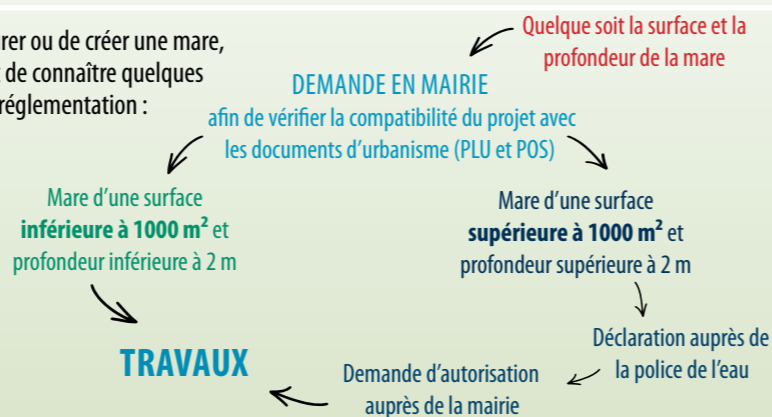


La balsamine géante
(*Impatiens glandulifera*)



REGLEMENTATION

Avant de restaurer ou de créer une mare, il est important de connaître quelques éléments de la réglementation :



Tous les amphibiens d'Europe sont protégés par la loi. Il est interdit de chasser, de récolter, de transporter ou de tuer les œufs, les têtards et les adultes d'amphibiens.



L'utilisation de produits chimiques est interdite à proximité des points d'eau et sur les chemins d'eau (fossés, caniveaux...) !



LEXIQUE

Anthropique : relatif à l'activité humaine

Écrémage : action qui consiste à supprimer une partie des végétaux flottants non enracinés à la surface de l'eau pour limiter leur extension

Étirage : action qui consiste à arracher les végétaux aquatiques ou de berge en surnombre afin d'éviter l'envahissement du plan d'eau

Faucardage : action de faucher les plantes juste au-dessus du niveau de l'eau

Odonate : plus connu sous le nom de libellule

Nitrophile : plante qui pousse sur les sols les plus riches en nitrates

Plantes hydrophiles : espèces vivantes propres aux habitats humides ou aquatiques

Râtelage : action de retirer les algues avec un râteau

POUR TOUT CONSEIL ET ASSISTANCE :



Elena Marquès

Chargée de mission mares

✉ 116 Grand'Rue 76570 LIMESY

☎ 02 32 94 00 74

Partenaires financiers :



LES MARES NATURELLEMENT UTILES !

Guide des bonnes pratiques de gestion



Plaquette réalisée par les Syndicats des bassins versants de la Varenne, la Bièthune et l'Eaulne.

